

VIVE LA SOLIDARITE OUVRIERE INTERNATIONALE

N° 61 — JUIN 1975 — 9^{me} ANNÉE

50 cent.

منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS



39^E

CONGRES

DE LA CGT

Le Bourget, 22-27 juin 1975

CONCERTATION-ACTION

Une rencontre entre la C.G.T. et l'U.G.T.A. revêt toujours un caractère particulier en raison des liens d'amitié et des luttes qui unissent nos deux organisations, nos deux peuples.

Pour n'en souligner que quelques aspects fondamentaux, jamais rien n'a séparé la C.G.T. du combat des travailleurs algériens contre l'exploitation capitaliste, le colonialisme, pour l'indépendance, le progrès et la paix.

La rencontre et les discussions qui se sont déroulées à Alger entre la C.G.T. et l'U.G.T.A. du 20 au 23 mai 1975 et le plan d'action qui en découle, sont de nature à renforcer encore ces rapports ainsi que le combat commun que mène les travailleurs français et algériens qui luttent ensemble en France contre l'exploitation capitaliste, contre l'austérité.

Parmi les dispositions prises, 3 d'entre elles revêtent dans la situation actuelle une importance toute particulière

- 1) Le déroulement des meetings prévus en octobre dans différentes régions de France et l'organisation d'une conférence de presse à Paris démontrent que les travailleurs français et immigrés ne veulent pas faire les frais de la crise, qu'ensemble ils luttent pour imposer des solutions conformes à leurs intérêts, à ceux de leur famille, en particulier : l'augmentation des salaires et l'évolution du pouvoir d'achat, la garantie de l'emploi, les conditions de travail et les libertés syndicales, l'égalité des droits sociaux et familiaux, etc...
- 2) Les syndicats C.G.T. vont être appelés à prendre en considération les problèmes que pose la réinsertion des travailleurs algériens qui désirent rentrer au pays, en fonction des besoins de l'économie algérienne, notamment dans le secteur de la formation professionnelle et de la promotion.
- 3) Enfin, pour réaliser ces objectifs plus vite et plus sûrement, il n'y a pas d'autre chemin que celui de l'adhésion, de votre adhésion, de celle de milliers et de milliers de travailleurs algériens à la C.G.T., qui prennent en main leurs affaires, contribuent à l'activité générale du syndicat pour les revendications et l'action, dans l'union indispensable entre tous les travailleurs français et immigrés.

L'accord C.G.T.-U.G.T.A. précise et élargi le contenu de la coopération entre les deux confédérations. Il répond aux intérêts mutuels des travailleurs de chaque pays.

Avec ses limites, il témoigne aussi du caractère des rapports qui pourrait s'établir entre la France et l'Algérie dans le cadre d'un système démocratique, débarrassé de la domination des grandes sociétés privées et de leur appareil d'État.

Dans le prochain numéro :

- La prison clandestine d'Aren.
- La vérité sur l'arbitraire policière gouvernementale

الزرقاء للعمل - ابتداء من فاتح يبرابر
١٩٧٥ .

- مقر نقابي مجهز بالالات وجهاز
التلفون .

- ١٠ دقائق في الثانية عشرة و ١٠
دقائق مساء ، يؤدي عنها من وقت
العمل ، وذلك بهدف تغيير الثياب
والاغتسال .

- ربع ساعة معوضة لتناول اكلة
خفيفة .

- مشرب في مكان الشغل به
مشروبات باردة ، بسعر الكلفة .

- اقامة برادات في اندية سوناكوترا
- تعويض على الانتقال : ٢٥
فرنكا بالنسبة لكل العمال .

وعيا منهم ان قوتهم تكمن في
التنظيم ، فقد حصل العمال على ساعة
في الشهر للاستطلاع النقابي ، مؤدى
عنها من وقت العمل ، وذلك بالنسبة
لكل العمال .

انهم الان ٢٠٠ من النقابيين
المنتسبين لنقابة س. ج. ت. يضاف
اليهم ٨٠ انخرطا تمت اثناء حركة
المطالب .

علينا ان نحبي المنخرطين الجدد .

في قطاع البناء بمحافظة فوكيز

في مؤسسة البناء كاباني - سيترا
مشغل المركز النووي في تريكاستان
بسان بول تروا شاتو . يوجد
الـ ٣٨٦ من العمال البرتغاليين
والجزائريين والمغاربة والتونسيين
والايطاليين و ٥٨٠٠٠ فرنسي في حالة
قلق من شروط العمل المتوفرة لديهم .
بعد ثلاثة ايام من اضراب ناجح
مائة في المائة ، فانهم حصلوا على
المكاسب الاتية :

- اجور : ٨ بالمائة ابتداء من فاتح
مايو .

- شغل بالمركز : ١٠ فرنكات في
اليوم ، اي ٢٠٠ فرنك في الشهر .
- تجاوز ساعات العمل الاستثنائية
(لغير المرشحين) :

- زيادة ١٠ فرنكات في اليوم بعد
تجاوز ست ساعات عمل بدون انقطاع
هدف اخر تم تقيمه بـ ١٠ فرنكات
زائدا المشروب زائدا الساندويش .
- احذية الامن : مجانا لكل
الشفالين .

- زوجان في السنة من البدلات

DANS LE SECTEUR BATIMENT DU VAUCLUSE

A l'entreprise du bâtiment CAPAG-CETRA, Chantier de la Centrale nucléaire du Tricastin à Saint-Paul-Trois-Châteaux, les 386 travailleurs, portugais, algériens, marocains, tunisiens, italiens et... 58 français sont mécontents des conditions qui leur sont faites.

Après trois jours de grève à 100 %, ils ont obtenu :

Travail en poste : 10,00 F par jour, soit 200,00 F par mois.

Dépassement d'horaire exceptionnel (pour les non postés) : 10,00 F par jour plus un dépassement d'horaire de 6 heures d'affilé ; un deuxième panier évalué à 10,00 F plus boissons plus sandwich.

Chaussures de sécurité : gratuites pour tout le personnel, 2 paires de bleus de travail par an et, depuis le 1er février 1975, local syndical équipé avec matériel et téléphone.

10 minutes le midi et 10 minutes le soir payées sur temps de travail pour se changer et se laver.

Un quart d'heure casse-croûte payé.

Buvette sur le chantier avec boissons fraîches et à prix coûtant.

Installation de frigos dans les foyers Sonacotra.

Indemnité de déplacement : 25,00 F par jour calendaire pour tout le personnel.

Conscients que leur force réside dans l'organisation, ils ont obtenu une heure d'information syndicale payée sur le temps de travail pour tout le personnel et par mois.

Ils sont maintenant 200 syndiqués à la C.G.T., avec les 80 adhésions réalisées au cours de l'action. On peut les applaudir !!!

BULLETIN D'ADHESION

بطاقة الانخراط

Nom الاسم
Prénoms السن Ag, اللقب
Adresse العنوان
Profession الحرفة
Entreprise العمل
Localité المقاطعة Département البلدة

A remettre ou à adresser soit au délégué syndical C.G.T.
soit à la C.G.T., 213, rue Lafayette Paris X^{ème}

لسلم او توصل اما للممثل النقابي لتنظمة س.ج.ت.
واما لقر س.ج.ت. ٢١٣ شارع لافاييت - باريس ١٠



UN GRAND EVENEMENT NATIONAL ET INTER- NATIONAL

**39^e
CONGRÈS
DE LA
C.G.T.
LE BOURGET
22 - 27
JUN
1975**

Lorsque ce journal sera entre vos mains, un événement des plus importants de la vie démocratique en France se déroulera ou viendra tout juste de se dérouler :

**LE 39^{me} CONGRÈS CONFÉDÉRAL
DE LA CGT**

Instance la plus élevée de la CGT, ce congrès aura rassemblé environ 1.600 délégués représentant les 2 millions 400.000 syndiqués de 48 fédérations d'industrie, par l'intermédiaire des 15.000 syndicats qui les regroupent.

Placé sous le signe de la solidarité ouvrière internationale, de nombreuses délégations étrangères sont attendues parmi lesquelles celles d'Algérie, Tunisie, Maroc, Portugal, Espagne, Italie, Yougoslavie, Turquie, représentant les centrales syndicales amies de ces pays.

En bref, grand événement national et international.

Les délégués, élus lors d'assemblées, seront porteurs des idées débattues dans les multiples réu-

nions qui ont précédé ce Congrès pour en assurer sa préparation.

Au centre des préoccupations, le pouvoir d'achat, l'emploi, les libertés mais aussi le développement de l'action, tactique des luttes, unité, renforcement de l'organisation : autant d'éléments indispensables pour faire face à la crise et mettre en échec la volonté patronale et gouvernementale d'en faire supporter les frais aux travailleurs qu'ils soient hommes, femmes, jeunes, français ou immigrants.

La tenue de ce 39^{me} Congrès, au lendemain des manifestations unitaires contre les atteintes aux libertés et contre les provocations qui se sont multipliées dans la toute dernière période constitue une réponse cinglante aux attaques du patronat et du pouvoir.

C'est la manière la plus éclatante pour la CGT, de fêter son 80^e anniversaire, **80 ans au service de la classe ouvrière, toujours au cœur de l'action pour une vie nouvelle.**

Dignité et sécurité pour les travailleurs immigrés

TRIBUNE DE



DISCUSSION

En tant qu'immigré moi-même, vous me comprendrez si je tiens à respecter la neutralité politique, comme l'exige la Loi du 10 août 1968, lorsque le ministre de l'Intérieur a déclaré que « *les étrangers qui n'observent pas la neutralité politique ont été, sont et seront expulsés* » (exemple : Avignon, Salle Benoît). Ces exemples malheureux n'ont pas empêché la C.G.T. de continuer sa lutte, et nous pouvons désormais élargir et éclaircir notre vision de l'immigration qui est un des problèmes primordiaux de la C.G.T. Nous voici réunis, à même de répondre aux sollicitations de l'avenir de tous les travailleurs, des immigrés leurs solutions dépendent de nous, C.G.T.

Bien plus que les données strictement matérielles de ces questions, leur substance et leur

39^{me}
CONGRÈS

dimension humaine nous commandent de leur apporter l'intérêt qu'elles méritent.

La C.G.T., dans ses interventions, a déjà porté ses fruits, elle en apportera plus encore. C'est ce que tous les immigrés attendent de nous et c'est ce que le destin (mektoub !) nous dicte.

Il est possible aujourd'hui de fondre nos intelligences et nos imaginations afin de découvrir les raisons qui poussent les immigrés à s'isoler et à s'éloigner de leur pays, et à s'isoler et à vivre en marge de la société du pays qui les accueille. Bien des causes sont à citer : la peur du racisme, de l'inégalité, la xénophobie.

Nous savons que des souvenirs resteront gravés dans la mémoire de certains Français qui ont vécu les moments tragiques de la guerre d'Algérie.

Pourquoi alors ces gens font-ils payer leur dette aux pauvres innocents qui n'ont même pas vécu à cette époque ? Et puis, certains Algériens n'ont-ils pas les mêmes souvenirs ?

Revenons un peu en arrière : 14-18, 39-45, des centaines de milliers de personnes ont péri pour que vive la France et pour sa liberté. Aujourd'hui ils traitent le fils d'un ancien combattant à sa plus basse valeur. Je ne citerai pas tous ces mots péjoratifs qui qualifient tous ces travailleurs immigrés, qui pourtant, à côté de leurs camarades français, contribuent efficacement au développement économique de la France ; mais l'inégalité se fait toujours ressentir : travaux les plus pénibles et les plus dangereux souvent sans sécurité, logements insalubres (combien de bidonvilles existe-t-il encore ?).

Et tous ces crimes racistes qui se multiplient à travers toute la France, par des bandes fascistes et racistes. L'exemple le plus frappant est celui de Laïd Moussa qui, à la veille de rentrer dans son pays, a été assassiné. Il venait d'être libéré. Neuf jurés et trois

magistrats avaient, en leur âme et conscience, trouvé des circonstances atténuantes au geste de Moussa. Mais il ne resta pas libre longtemps.

S'agit-il :

- d'un règlement de compte ?
- d'un fait isolé ?
- de l'œuvre d'un exalté insatisfait du verdict rendu par la Cour d'Assises ?

Tentons de nous expliquer. L'ennui c'est que ce n'est pas le seul assassinat ou bien un fait isolé.

Dans la même semaine, à Nîmes, un Algérien était attaqué et gravement blessé ; à Martigues, deux individus jetaient une grenade dans un bar algérien. Et je pourrais vous citer de nombreux autres exemples. Des gestes qui ne s'appliquent pas seulement contre les travailleurs algériens, mais contre tous les immigrés en général, quel que soit le pays d'où ils viennent.

A chaque fois qu'il y a crime raciste, il est souvent conclu par un non-lieu.

Au XX^{me} siècle, à l'heure où nous vivons, ceci ne devrait pas exister.

Souvent l'immigré a été contraint à l'exil pour trouver un emploi qu'il ne trouvait pas chez lui. S'il est juste de le reconnaître en tant qu'acteur économique il importe de l'accepter dans sa totalité, en tant que porteur de culture et de civilisation. C'est dire combien nous devrions être attentifs aujourd'hui aux conditions de vie et de travail de tous nos immigrés. Il importe donc de sauvegarder et de rappeler ces impératifs de dignité et de sécurité au gouvernement, et de faire apprécier à leur juste valeur, leur apport afin qu'ils puissent vivre aux côtés des travailleurs français dans la plus parfaite harmonie et la plus grande quiétude.

Vive la C.G.T. ! Vive l'unité et le congrès !

MOKTARI
Synd. Entreprise Isover-St-Gobain
à Orange (Vaucluse)

FAMILLES IMMIGRÉES

LES ALLOCATIONS POST-NATALES

A partir du 1^{er} mars 1975, ouverture du droit aux mères étrangères résidant régulièrement en France (loi du 3 janvier 1975, décret application du 14 avril 1975).

Jusqu'au 1^{er} mars 1975, les mères étrangères — femmes de travailleurs migrants ou travailleuses elles-mêmes — ne pouvaient prétendre à l'allocation de maternité (versée par les caisses d'allocations familiales) que si l'enfant était déclaré « français » dans les trois mois suivant sa naissance.

La C.G.T. a toujours considéré comme une injustice flagrante le fait que les travailleurs migrants et leurs ayants droit ne puissent bénéficier entièrement des mêmes avantages sociaux prévus pour les travailleurs français. Injustice d'autant plus aberrante que ces travailleurs sont soumis à une même fiscalité et aux mêmes cotisations de sécurité sociale.

• La loi du 3 janvier 1975 supprime en partie cette injustice, en partie seulement puisque l'ouverture du droit est subordonné à : « la résidence en France Métropolitaine de la mère en vertu d'un titre régulier ».

Sont donc exclues du bénéfice des allocations post-natales les mères séjournant en France d'une manière considérée comme illégale et celles restées au pays d'origine (1).

• La loi du 3 janvier efface certaines conditions restrictives d'attribution :

- la mère devait avoir moins de 25 ans;
- la première naissance devait intervenir dans les deux premières années du mariage;
- les naissances suivantes devaient avoir lieu dans les trois années suivant la précédente maternité.

• Par contre, la nouvelle loi implique *obligatoirement* que l'enfant soit soumis à *trois* examens médicaux :

- le premier, dans les huit jours suivant la naissance;
- le second au cours du 9^{me} mois;
- le troisième, au cours du 24^{me} mois.

Ces examens peuvent être passés devant le médecin d'une consultation de protection infantile ou bien devant un médecin choisi par les parents. Ils sont pris en charge à 100 % pour les assurés sociaux du régime général ou du régime agricole.

(A signaler que ces trois certificats sont inclus dans le carnet de santé remis par les services de la mairie où a été déclarée la naissance de l'enfant).

L'enfant doit résider en France pendant les périodes où il doit subir les examens médicaux.

Autres conditions :

- L'enfant doit être né viable (par exception, la première fraction des allocations post-natales est due même au cas où l'enfant né viable est décédé avant d'avoir pu subir le premier examen;
- L'enfant doit être légitime ou reconnu par la mère.

Les allocations post-natales sont versées en trois fractions (après envoi, dans un délai d'un mois à la caisse d'allocations familiales de chaque certificat médical) :

- la première à la naissance, d'un montant de 769,60 (au 1-4-75);
- la seconde au 9^{me} mois de l'enfant, d'un montant de 384,80;
- la troisième au 24^{me} mois de l'enfant, d'un montant de 384,80.

La précédente loi prévoyait le versement en deux fois : la première à la naissance, la seconde au 6^{me} mois de l'enfant.

Les représentants de la C.G.T. ont vivement protesté contre les nouvelles modalités de paiement.

En cas de naissance de jumeaux, chaque enfant donne droit aux allocations post-natales.

Enfin, les allocations post-natales sont versées à la mère ou, si elle n'a pas la charge effective et permanente de l'enfant, à la personne qui a cette charge, par l'organisme qui est ou serait compétent pour verser les prestations familiales.

(1) Se trouvent aussi exclus du champ d'application les enfants considérés par ailleurs « Français » mais nés dans les départements et territoires d'Outre-Mer.

EMPLOI:

Comment sortir de la situation actuelle ?

Le gouvernement et le patronat prétendent que la crise actuelle frappe le monde entier. Ce n'est pas vrai. Il n'y a pas d'inflation et de chômage dans les pays socialistes.

Ce qui par contre est vrai c'est que les maîtres actuels de l'économie veulent faire supporter à tous ceux qui travaillent les conséquences de leur politique.

Ils prêchent la pénurie, l'austérité pour les salariés alors que les profits augmentent sans cesse pour les monopoles et les banques.

Ils essaient de faire supporter à certaines catégories qu'ils ont choisies, le chômage, les réductions d'horaires. Les femmes, les jeunes, les immigrés, les personnes âgées sont pour eux les victimes désignées.

En fait ils ne veulent pas reconnaître que c'est leur course au profit maximum immédiat qui est la cause fondamentale de la crise.

LA C.G.T. A FAIT DES PROPOSITIONS

Il est évident qu'il faut un changement radical et que soit mise en œuvre une autre politique dont les dispositions essentielles sont contenues dans le programme commun des partis de gauche que la C.G.T. soutient et pour le succès duquel elle lutte.

Mais il est possible de faire reculer tout de suite, par l'action, gouvernement et patronat.

AUGMENTATION DES SALAIRES ET PRESTATIONS SOCIALES

En améliorant le pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles, la consommation intérieure serait développée.

RETOUR IMMEDIAT AUX 40 HEURES SANS PERTE DE SALAIRE

Nécessaire en soi, cette mesure permettrait de libérer des emplois tout en diminuant la peine de ceux qui travaillent.

DROIT A LA RETRAITE A 60 ANS POUR LES HOMMES ET A 55 ANS POUR LES FEMMES

Il devient de plus en plus intolérable de voir imposer à des salariés âgés de travailler jusqu'à l'épuisement alors que des centaines de milliers de jeunes sont au chômage.

D'autres mesures immédiates s'imposent en matière d'impôts, de construction d'équipements socio-culturels (logements, hôpitaux, écoles...) et du fonctionnement des services publics.

La C.G.T. refuse toute solution qui ne vise qu'à répartir la misère et à faire supporter à une catégorie de salariés la néfaste politique au service des monopoles.

لانتخاب مندوبا عن المستخدمين
وعضوا في مجلس المؤسسة .

ويبقى ضروري بالنسبة لنا ان
يعترف القانون في النهاية بحق
المهاجرين في توجيه أو تسيير منظمة
نقابية .

في ندوته الصحافية ، كما في اجتماع
لجنة اليد العاملة الاجنبية ، وعد كاتب
الدولة بان يطرح مشروع القانون
للمناقشة أمام البرلمان قبل نهاية
شهر يونيو ١٩٧٥ . كما أكد ان
الحكومة لن تعترض على تسيير وادارة
نقابة ما من طرف المهاجرين .

سوف نرى هل سيغي كاتب الدولة
بوعده ، ملاحظين انه كان علينا ان
ننتظر سنتين من الوعود حتى يتسنى
لهذا النص ان يعرض للمناقشة
المجلس الوطني ، وان يطبق اذا تم
تقريره .

حقوقكم النقابية

مرت الان سنتان تقريبا على قرار
المجلس الوزاري المتعلق بمشروع قانون
متفهم في الاخير لمطالب نقابة س.ج.ت.
والعمال ، والذي ينص على تحسين
الحق النقابي للمهاجرين .

ان هذا المشروع ، يفتح المجال لكم
مهما كانت جنسيتمكم ، بحق التعيين
كمندوبين نقابيين .

وينص كذلك على حذف شرط معرفة
القراءة والكتابة بالفرنسي ، الذي
كان مطلوبا سابقا .

ان هذا المشروع ، اذا كان يسجل
تقدما ، فانه لا يزال يحتوى على بعض
التقييد : ضرورة الاقامة سنتين في
فرنسا للتمتع بحق الانتخاب
للمندوبية النقابية ، ومعرفة التعبير
بالفرنسي لان يكون الشخص مؤهلا

CHAUSSON

GENNEVILLIERS

ET ASNIÈRES

Des milliers de travail-
leurs dont plus de 50 % de
travailleurs immigrés, en
majorité Marocains (1700)
le reste composé d'Afri-
cains, d'Espagnols, Portu-
gais et quelques Italiens.

Ils ont été contraints à
une grève de plus d'un
mois, plus de 3 semaines
d'occupation, chassés par
les forces de police.

Les conditions particu-
lièrement mauvaises de
travail et les salaires les
plus bas de l'industrie au-
tomobile ont amené, il y a
plusieurs mois, la C.G.T. à
formuler un certain nom-
bre de revendications. La
parité des salaires de chez
Chausson avec ceux prati-
qués à la Régie Renault fai-
sait déjà partie du cahier
revendicatif.

Le patronat de combat
qui dirige l'entreprise s'est
obstiné depuis le premier
jour, à refuser l'ouverture
de véritables négociations.
Prétextes : les difficultés
conjoncturelles que ren-
contrerait l'entreprise.

Quelles difficultés ? Si
les 9 milliards d'AF de pro-
fits que l'entreprise a réa-
lisés en 1974 (malgré une
baisse de production de 15
à 20 %) ne permettent pas
de satisfaire les revendi-
cations des travailleurs,
quel chiffre le permettrait?

On le voit, les possibili-
tés sont énormes, malgré
la trop « fameuse crise du
pétrole » dont on nous ra-
bat les oreilles depuis des
mois. Et si, dans les jours
qui viennent, Chausson se
trouve en difficulté, la res-
ponsabilité n'en incombera
pas aux travailleurs, mais
à l'attitude intransigeante
de la direction. Chaque
jour de conflit cause, en
effet, une perte de 700
millions d'anciens francs.

شوسون ، جونفيليه وأنير

الاف العمال ، منهم اكثر من
٥٠ في المائة من العمال المهاجرين
أغليبتهم من المغاربة (١٧٠٠)
والباقى مركب من الافارقة
والاسبان ، والبرتغاليين
وبعض الايطاليين .

ان هؤلاء اكرهوا على القيام
باضراب استمر اكثر من شهر ،
واكرهوا على احتلال مقر العمل
لاكثر من ثلاثة اسابيع ،
وتعرضوا للطرد من طرف قوات
الشرطة .

ان شروط العمل ، السيئة
بشكل خاص ، والاجور
المنخفضة جدا في صناعة
السيارات ، قد دفعت بنقابة
س.ج.ت. منذ شهور عديدة
ل طرح عدة مطالب . ان تكافؤ
الاجور في شوسون مع الاجور
الجارى بها العمل في ادارة
الرونو ، تعتبر ضمن لائحة
المطالب .

ان ارباب العمل ، المهيمنين
على المؤسسة يعاندون منذ
اليوم الاول في رفض فتح
مفاوضات حقيقية . وعذرهم في
ذلك : المتاعب الظرفية التي
تواجهها المؤسسة .

أية متاعب ؟ اذا كانت التسع
مليارات من الفرنكات القديمة
التي حققتها المؤسسة كمكاسب
في سنة ١٩٧٤ (رغم انخفاض
الانتاج من ١٥ الى ٢٠ بالمائة)
لا تسمح بالاستجابة لمطالب
العمال ، فأي رقم يسمح بذلك ؟
انه واضح للعيان ، ان
الامكانيات كبيرة جدا ، رغم
« ازمة البترول المشهور » التي
تظن في آذاننا منذ اشهر عديدة .
وإذا حصل ، بعد ايام مقبلة
ان تعرضت شوسون للمتعاب ،
فان المسؤولية لن تكون من
نصيب العمال ، ولكنها ستكون
نتيجة الموقف المتعنت للإدارة .
ان كل يوم من ايام النزاع
سيكلف في الحقيقة ٧٠٠ مليون
من الفرنكات القديمة .

CHOMAGE :

(Suite du dernier numéro)

LES DROITS ET L'ORGANISATION DES CHOMEURS

Chacun a pu lire ou entendre que le chômeur en France est le mieux protégé
et qu'il avait les plus fortes indemnités de tous les pays capitalistes, or la vie
dément ces affirmations. Un chômeur sur trois touche des allocations de
chômage (Etat ou ASSEDIC) et seulement 29.000 touchaient au 1^{er} avril les 90 %
du salaire pour licenciement économique.

On est loin du compte et de la propagande démagogique du gouvernement
qui présentait l'accord sur la garantie du salaire à 90 % pour les licenciés pour
cause économique comme la panacée universelle.

En fait le pouvoir n'est pour rien dans cet accord, mais le patronat qui l'a
signé avec les organisations syndicales a mis tellement de barrières et de
restrictions que cet accord ne touche qu'un nombre infime de travailleurs.

Face à cette situation la C.G.T. défend une plate-forme revendicative desti-
née, d'un côté à protéger les chômeurs, de l'autre de permettre à tous d'avoir
un travail, ceci explique les revendications mises en avant :

- augmentation des salaires. Le SMIC à 1.500 F pour 40 heures ;
- retraite à 60 ans et retour aux 40 heures sans perte de salaire, ce qui
permettrait de dégager des emplois pour les jeunes ;
- ressources égales aux salaires antérieurs pour tout travailleur au chô-
mage licencié par son employeur ;
- pour tous les demandeurs d'emploi y compris ceux qui sont à la
recherche d'un premier emploi assurance d'un minimum de ressources
égales au SMIC ;
- garantie de ressources sur la base de l'horaire et du salaire habituel
pour les salariés touchés par réductions d'horaires.

Il s'agit donc pour toutes nos organisations de mener l'action sur ces
thèmes et y compris aux chômeurs de lutter pour arracher ces revendications
et aussi obtenir leurs droits actuels que patronat et gouvernement bafouent.

Pour cela la C.G.T. appelle ses U.D. et ses U.L. à organiser les chômeurs
dans les Comités C.G.T. de chômeurs avec comme axe la défense des droits
et des revendications des chômeurs, et le droit à l'emploi.

Ces Comités auront pour but d'agir pour arracher aux pouvoirs publics et
au patronat les revendications permettant aux chômeurs de vivre, mais aussi
Ils devront, avec l'ensemble des salariés lutter pour que les revendications
générales de la classe ouvrière permettant d'en finir avec le chômage et la
crise, soient arrachées.

Dans ces Comités tous les chômeurs ont leur place quelles que soient
leur nationalité ou leur appartenance syndicale, il s'agit de Comités pour la
défense de leurs droits sous la responsabilité des organisations de la C.G.T.,
ouverts à tous.

Ils seront des éléments de la lutte de la classe ouvrière contre la malfai-
sance de la politique actuelle qui a conduit à l'inflation, à la crise et au
chômage et pour la satisfaction des revendications.

BÉGUIN - LA COURNEUVE

LUTTE REVENDICATIVE

بيغان - لاكورنوف

في هذه المؤسسة ، المكونة من ٤٣٠ عامل ، هناك ٣٠٠ مهاجر منهم ٢٥٠ جزائري .

أيام طويلة من العمل المرهق ظروف الصحة والامن يرثي لها ادارة ذائعة الصيت ، وليس لان مديرا ، وهو اكثر المدراء حدة ، قد تزوج مع ممرضة ، يكون قد اكتسب انسانية اكثر وهكذا ، وبعد عشر سنوات من الاقدمية واكثر ، فانه من المؤلف عدم الحصول على أى تقدم في الاهلية .

ولقد جرت العادة ان نسمع : « ان لم تكن راضيا ، عليك بالباب ، و ... تحمل امانات بعض الاطر .

نقطة ماء افاضت الكأس يوم ١٧ ابريل :

تخفيض ساعات العمل من ٥٠/٤٨ السى ٤٠ دون أى تعويض .

وكما يردد الرفقاء ، فحتى هذه الساعة ، لم نكن نغير الانتباه الالاداء ، وليس لساعات العمل : امام ضياع أجر له اهميته ، وبعد استشارات طويلة ، تقرر الاضراب لاجبار الادارة على التفاوض .

وامام الرفض ، تم احتلال المؤسسة يوم ٢٩ ، واستمر هذا الاحتلال لغاية ٢٠ مايو : ٣٣ يوما من الاضراب ، انها مدة لم تسجل منذ ١١٤ سنة من حياة المؤسسة ، ولم تسجل حتى في حوادث ١٩٦٨ .

ولقد فرض العمال على الادارة ان تقبل المناقشة مع نقابة س.ج.ت. بالمؤسسة والناحية ولم تكن الادارة تقبل النقاش الا مع العمال غير المضربين ، الذين كانوا حتى الان غير منظمين ، والذين تدرجوا فيما بعد الى منظمة اف ، او .

لكن البعض التحق بمنظمة س.ج.ت. بعد ان تبين له جدية الحركة ونتائجها !!

انهم جربوا جميع الوسائل لتكسير الاضراب . وجربوا محاولة تقسيم غير المضربين ضد المضربين . وكانت عنصرية بعض الاطر .

وتهديد بالتصفية تجاه بعض المندوبين النقابيين ومتطرفوا اليسار الخ ...

ومع ذلك لم يحصلوا الا على قبض الربح .

ان نفوذ نقابة س.ج.ت. اكثر قوة بعد نهاية الاضراب منه في بدايته .

تحقق ١٢٠ انخراطا اثناء الاضراب ، واثناء المفاوضات ، وبعد استئناف العمل !

وكانت النتائج :

- الزيادة في الاجور

- الشهر الثالث عشر في ثلاث سنوات :

النصف هاته السنة

الربع في سنة ١٩٧٦

الربع في سنة ١٩٧٧

- التعويض على ساعتى عمل من ساعات العمل المخفضة .

- ارضاء المطالب الخاصة : عطلة اضافية لمدة اسبوعين بدون مقابل ، للعودة الى الوطن الام .

ان نتائج مثل هذه ، امكن تحقيقها طبعاً ، بفضل تضامن البلدية ومؤسسات الناحية ، ولكن ، وخاصة ، بفضل تصميم العمال الذين خاضوا اضرابا هجوميا انطلقا من موضوع « البطالة » وانتهاء الى مجموع المطالب .

توضيح اخير : بتاريخ ٢٠ مايو ، يوم استئناف العمل ، توقف العمل عن الحركة ربع ساعة احتجاجا على كـلام عنصرى من أحد الاطر الذى لم يفهم ان شيئا ما قد تغير بالمؤسسة .

كيف تسافرون إلى بلادكم بسرعة أكبر وتبقون فيها مدة أطول

خذوا الطائرة مع تخفيضات قدرها ٤٠ بالمئة

ان اير فرانس تضمن لكم تسعيرات مخفضة وقدرها ٤٠ بالمئة ، بالطائرة يمكنكم السفر بسرعة وبراحة تامة ، وبذلك يمكنكم البقاء فترة أطول في الجزائر .

أسعار مخفضة ، مدروسة خصوصا لأجلكم . للحصول على كل المعلومات اتصلوا بلجان العمل في معاملكم ، وكذلك من الموظفين في اير فرانس .

AIR FRANCE

الخدّام التّونسيّ والمغربيّ والجزائريّ

« MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS, TUNISIENS ET MAROCAINS »

تَحَا التّضامُن الْعَمَالِيّ الْعَالَمِيّ



مؤتمّر سرحت 39 في لوبورجيه 22-27 جوان

